

## **Comité Histoire et Patrimoine**



Georges LAIR dans son atelier

**Bulletin n°14 - Année 2013**

## **Editorial**

14ème édition du bulletin édité par le Comité Histoire et Patrimoine de LIMAS.

2012, année riche en célébration, puisque Colette, la célèbre romancière venant se reposer sur la fin de sa vie chez ses amis GUILLERMET à LIMAS, a été le fil conducteur des travaux du Comité et surtout le thème du festival « Couleurs d'Automne ».

Conférence par la médiathèque, lectures, spectacles, expositions, ont permis de redécouvrir cette « femme libérée » en avance sur son temps.

Le Comité travaille toujours activement sur l'histoire de la commune, de ses quartiers, en étroite collaboration avec les habitants de LIMAS, la Maison du Patrimoine et l'Académie de Villefranche.

Si vous êtes passionné d'histoire et particulièrement celle de LIMAS, venez nous rejoindre. Renseignements en mairie de LIMAS.

## **Sommaire**

1 – Editorial – Sommaire

2 – Georges LAIR

7 – LIMAS, il y a 100 ans : les soucis de la municipalité. Extraits des délibérations du Conseil Municipal.

11 – LIMAS, il y a 100 ans : revue de presse

32– Un coup d'œil insolite sur LIMAS

35 – Au fil de l'année 2012 : vie et activités du Comité Histoire et Patrimoine

36– Hommage à Thierry DAUWALDER

37 – Sources

Dans notre précédent numéro, nous avons consacré un article à un Limassien. Aujourd'hui, nous vous proposons de faire connaissance avec un artiste ayant élu domicile à LIMAS.

Voici résumé l'entretien que nous avons eu avec sa compagne « Pâquerette » afin de mieux connaître...

**Georges LAIR**  
**Sculpteur sur bois**  
**6 juillet 1931 – 31 décembre 2007**

Georges LAIR est né à METZ (Moselle) en 1931 – Sa famille quitte la Lorraine en 1939 pour se réfugier à PARIS où il fait ses études aux ARTS APPLIQUES. Le hasard le conduit vers l'atelier d'un Maître ivoirier chez qui il travaille 14 ans.

Pour subvenir aux besoins de sa famille, bien qu'artiste dans l'âme, il travaille en parallèle dans une usine chimique. C'est en 1992, à la retraite, qu'il se consacre totalement à sa passion.

Suite à l'interdiction de l'ivoire, c'est dans le bois qu'il trouvera l'épanouissement et l'expression. Si la main de l'artiste assure l'équilibre des compositions, son imagination foisonnante révèle cet esprit créatif qui n'appartient qu'à lui. Naissent donc des scènes de la vie de ces masses de bois frustrées et inertes extirpées de ses sempiternels rêves d'enfant.

Installé à St-Georges, dans le vieux Lyon, il sculpte racines ou bûches qu'il métamorphose d'une gestuelle toujours en quête de projets étonnants. De salons en expositions, il parcourt la France, la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne.

Ce ne sont pas moins de 400 œuvres réalisées qui sont présentées au public. 132 médailles, coupes, récompenses diverses lui ont été attribuées.

Il a reçu le grade de Commandeur Académique ORDRE ACADEMIQUE INTERNATIONAL « GRECI-MARINO » en Italie.

Médaillé du MERITE ET DEVOUEMENT FRANÇAIS A PARIS – d'ARTS, SCIENCES ET LETTRES à PARIS – de la SOCIETE D'ENCOURAGEMENT AU PROGRES à PARIS – STE ENCOURAGEMENT L'ELITE à PARIS – Consécration 1995 FEDERATION NATIONALE DE LA CULTURE FRANCAISE – Grande Médaille PP. RUBENS ASS. BELGO HISPANIQUE à

BRUXELLES. Une médaille qui l'a particulièrement marquée, celle du Citoyen d'Honneur de la Ville de LIMAS, remise par M. Michel THIEN.

Si la main technicienne assure l'équilibre des compositions de ses sujets, l'autre, poétesse, révèle l'imaginaire mis au service d'histoires oniriques et scènes de la vie qu'il fait surgir des ces masses rudes et immobiles avec cet accent parfois naïf et ce cœur d'enfant. Il aime et travaille tous les bois : hêtre, frêne, châtaignier, poirier, prunier, pommier, charme, acacia, mais les bois qu'il affectionne particulièrement sont les bois durs : buis, olivier, et quand l'osmose se crée, c'est le bonheur à l'état pur.

Combien de temps pour réaliser une sculpture ? Difficile à comptabiliser car lorsqu'il ne trouve plus l'inspiration, il la laisse de côté et la reprend quelquefois longtemps après. Une seule sculpture, ébauché et terminée en trois mois, à raison de 5h de travail par jour : « Le Cycle du temps » en buis.

En 1992, il réalise un panneau renaissance en chêne, pour la restauration de la porte du Donjon du Château médiéval de SAGONNE (Cher).

Porte du Château de SAGONNE





Il aime transmettre son art aux enfants défavorisés lors de stages : ATD ¼ Monde de Bron Terrailon, enfants de la D.A.S. à MONEIN dans les Pyrénées Orientales.

Il utilise peu d'outils : des gouges, des mailloches en bois, des burins, des limes et des râpes. Il ébauche quelquefois à la tronçonneuse.

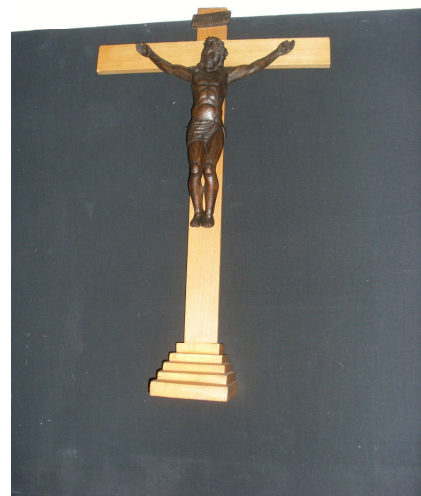
En 2003, nous avons quitté le rue Saint-Georges à LYON pour venir nous installer à LIMAS. Georges a enfin un atelier correct pour sculpter et une salle où il peut exposer toutes ses œuvres, le BONHEUR.

Nous avons beaucoup apprécié la gentillesse des habitants de ce beau village et c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons participé aux différentes activités de quelques associations.



En 2006, il sculpte une poutre de la maison des associations « L'école buissonnière ». L'état de la poutre ne lui a pas permis de réaliser, au centre, comme il l'avait prévu, deux enfants se donnant la main. Dans notre prochain bulletin, nous publierons un petit reportage photographique sur les différentes évolutions de cette sculpture.

Il est également l'auteur d'un Christ se trouvant à l'église de LIMAS.



Nommé « GEPETTO » de LIMAS, suite à une visite de Mme BUICHE avec ses élèves, il aime rencontrer les enfants et leurs parler de sa sculpture.

L'une de ses dernières œuvres est celle qui se trouve à la Mairie de LIMAS (voir annexe).

Georges m'avait fait part de son souhait d'offrir une sculpture à la Mairie de LIMAS dont il appréciait Monsieur le Maire et tous les membres de la Municipalité (je ne citerai pas de noms au risque de commettre un oubli).

Aujourd'hui, je suis heureuse de réaliser ce souhait et, au nom de GEORGES, la sculpture décrite ci-après restera à la MAIRIE DE LIMAS.





## **L'ÉBOULEMENT (Buis du Château de SAGONNE – Cher)**

Cette sculpture a été terminée en octobre 2007.

Georges a beaucoup communiqué avec cette œuvre. Il devait la faire accompagner par une chorale et une musique de WAGNER, il n'en a pas eu le temps.

En voici le thème dont il m'a beaucoup parlé :

*« Tout en haut, on trouve, sous un arbre, un couple d'oiseaux, puis deux personnes qui **bavardent**. A côté, un couple se tient par la main. En dessous, une grosse pierre se détache du rocher et est retenu par un homme, c'est **l'éboulement**. Les parents protègent leur **progéniture** à l'intérieur d'une grotte. Sur le côté, une jeune femme fait chanter les enfants **afin qu'ils ne s'aperçoivent pas du danger** »*

La nature, l'amitié, l'amour, la naïveté, la protection... autant de thèmes que Georges a toujours représentés dans ses œuvres.

## **Limas, il y a 100 ans : les soucis de la municipalité**

### **Extraits des registres des délibérations du Conseil Municipal**

1912.....année du 500ème anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc, du 200ème de celle de Jean jacques Rousseau.

C'est l'année du naufrage du Titanic, des 5ème Jeux Olympiques qui se déroulent en Suède et celle aussi de grands travaux :

On perce le tunnel de la Jungfrau à 3 457 m d'altitude, on achève celui, ferroviaire, de Canfranc, dans les Pyrénées ; on construit la voie ferrée la plus haute des Alpes (2 400 m) à Bionnassay, on inaugure le service postal aérien entre Paris et Londres. C'est aussi le début de l'électrification des trains de banlieue et la disparition des omnibus à chevaux.

#### **Pendant ce temps, à Limas.**

1912, année d'élections. Contrairement à celles de 2012, elles ne sont pas nationales, mais simplement municipales. Pour notre commune, après révision des listes électorales, *«...il y a une augmentation de 15 électeurs (Limas compte 708 habitants). »*

Suite à ces élections du 5 mai,

*« M. Chatillon, 11 voix sur 12 votants, est élu maire. MM. Trambouze et Savigny sont proclamés délégués au Bureau de Bienfaisance. »*

Pour l'élection de nos deux délégués sénatoriaux :

*« M. Chatillon est élu, M. Péchet étant suppléant. »*

L'entretien et l'amélioration de nos chemins sont au centre des préoccupations de nos élus, le C.M. :

*«... considère que, vu l'état des chemins vicinaux, il est indispensable de hâter autant que possible les travaux d'entretien. »*

Sont entreprises :

*«... des démarches auprès de l'administration pour...l'alignement du chemin n° 20...avec augmentation de sa largeur...jusqu'à concurrence de 9 m... depuis Villefranche jusqu'au bourg de Limas. »*

A noter qu'on commencera à cylindrer ce même chemin n° 20 depuis la limite de la commune avec Pommiers. Est aussi étudié l'élargissement du chemin du Martelet.

D'autre part :

*« Le chemin vicinal n° 2 des Roches devait être élargi initialement à 6 m. Compte tenu des besoins de la circulation que ce chemin est appelé à recevoir, le C. M. engage des pourparlers avec la municipalité de Villefranche, cette voie étant limitrophe entre les deux communes, afin d'en porter la largeur à 8 m. »*

Ces travaux seront approuvés lors de la séance du 30 mai. Est également étudié un projet de construction du tout à l'égout des villas Vermorel :

*«... les eaux ménagères déversées dans les fossés exhalant principalement pendant l'été des odeurs nauséabondes, le C. M. décide que la commune payera ces travaux d'aménagement pour l'écoulement des eaux... et gardera à sa charge les frais d'entretien de la canalisation. »*

Ces travaux sont décidés mais ne seront réalisés que lorsque trois personnes intéressées, étant propriétaires, régleront la part qui leur incombera.

L'éclairage public est à l'ordre du jour :

*« Suite à la pétition des habitants des villas Vermorel aux Roches, le Conseil décide l'installation :*

- d'une lampe électrique sur la maison Pein au carrefour des chemins 2 et 20.*
- d'une seconde lampe sur les villas Vermorel en face de la barrière du château de Belleroche.*
- d'une troisième à l'intersection des chemins 60 et 12...deux autres lampes seront installées au Peloux. »*

Des démarches « actives » sont faites pour que l'éclairage des villas Vermorel soit réalisé le plus rapidement possible. Mais, pour des raisons financières et, bien que décidée, l'installation des lampes en bas du Martelet est momentanément ajournée. Cependant une lampe électrique sera installée chemin de la Barre, en face de la pompe publique.

Les habitants du Peloux réclament, à leur tour, l'installation d'une lampe électrique.

*« Considérant que la commune de Limas a déjà fait installer, à ses frais, une lampe électrique au hameau des Roches...à la limite de Villefranche et Limas, et, que cette lampe est d'une utilité égale pour les habitants des deux communes...il y a lieu de demander à Villefranche de prendre à sa charge les frais d'installation et d'abonnement de la nouvelle lampe. »*

Et l'éclairage communal étant constitué de lampes de 24 bougies pour un tiers et de lampes de 16 bougies pour deux tiers :



*« Le Conseil autorise M. le Maire à faire remplacer toutes les lampes existantes de 16 bougies par d'autres de 24 bougies...il n'en résulterait pas, pour la commune, une trop grande augmentation des frais. »*

L'installation de boîtes aux lettres est devenue indispensable.

*« Considérant que de nombreuses villas viennent d'être édifiées à Limas, quartier des Roches, par M. Vermorel, que ces villas comprennent une centaine d'habitants, que, dès lors, une boîte aux lettres installée dans ce quartier rendrait les plus grands services...demande à l'administration son installation. »*

Deux autres boîtes aux lettres (fournies par l'administration) seront placées au Peloux et au Parasoleil.

Le Conseil n'est pas insensible à l'embellissement de la commune.

*«... autorise M. le Maire à rechercher tous les emplacements communaux susceptibles de recevoir une plantation d'arbres. »*

Est également décidée la percée entre l'ancien et le nouveau cimetière.

D'autres travaux sont urgents.

*« Il y a lieu de procéder au remplacement du carrelage dans les logements de l'instituteur et de l'institutrice.....ainsi que la réfection des papiers peints, badigeons et peintures.....pour un montant de 1 200 F. »*

Ces travaux seront acceptés et terminés avant la fin de l'année... de même :

*« Le C.M. vote une subvention de 390 F à la Caisse des Ecoles pour :*

- Chauffage et éclairage des classes ..... 150 F*
- Balayage des classes..... 70 F*
- Indemnité Cours d'adultes et chauffage..... 120 F*
- Distribution des prix..... 50 F*

et dépenses imprévues.....remboursements :

*« d'avances faites par le Secrétaire de Mairie (timbres) pour la somme de 8 F.*

En outre, le Conseil émet

*« un avis favorable à un sursis d'incorporation pour François Branciard, étudiant en pharmacie à la Faculté de Lyon. »*

Suite à un vœu de M. Esclavy souhaitant la création d'une Caisse d'Assurances contre la grêle, le Conseil :

*« Considérant qu'il ne s'agit pas d'une assurance obligatoire .....serait-il d'une réalisation facile ?.....Comment concevoir la possibilité de faire payer des primes suffisantes ?.....Comment ne pas appréhender les mécontentements auxquels donneront lieu la répartition des indemnités ?*

*.....Mais ce qu'il faut redouter le plus, c'est l'extension qu'on ne manquera pas de l'étendre à tous les risques agricoles ... ces craintes ne sont pas chimériques... les traitements contre le mildiou, l'oïdium ne risquent ils pas d'être complètement négligés... n'arriverait-on pas à planter de la vigne même dans les terrains les plus exposés...si ce risque était garanti...Dans ces conditions, le Conseil estime qu'il est dangereux et qu'il n'y a pas lieu de l'adopter. »*

Terminons ce tour d'horizon par une lettre de la Chambre des Commerce de la commune de Mâcon relative à la création de deux nouveaux trains légers ente Lyon et Mâcon.

*« Le C.M., à l'unanimité, s'associe à la demande de la Chambre de Commerce de Mâcon et émet le vœu qu'elle soit favorablement accueillie par la Compagnie du P.L.M. »*

\*\*\*\*\*

Histoire et Patrimoine, Printemps 2012

## LIMAS, il y a 100 ans : revue de presse 1912

Dans le premier numéro de l'année, daté du 3 janvier, une réclame\* discrète reléguée à la troisième page du journal a, peut être ou sans doute, surpris et inquiété.

\* Elle sera régulièrement publiée tout au long de l'année 1912.

### ***En cas de guerre.***

*Il est impossible de se dissimuler combien l'heure est grave et nul ne peut prévoir quelle sera la solution du conflit actuel qui existe entre la France et l'Allemagne. La possibilité d'une guerre, repoussée hier encore par la majorité des citoyens français est actuellement parfaitement admise et, soit en France, soit en Allemagne, on est d'accord pour croire que le fléau sera difficile à éviter, sinon de suite, du moins dans un avenir prochain.*

*Nous traversons en ce moment une crise politique qui doit faire comprendre mieux encore s'il est possible à toutes les personnes en âge de servir la Patrie comme réserviste ou comme territorial combien il est urgent d'être garanti par une police sur la vie au cas où la mort surviendrait pendant une campagne de guerre.*

*Il est donc du devoir de tout bon père de famille de prendre ses précautions et de penser à l'avenir des siens en s'adressant pour contracter une assurance sur la vie, à une compagnie garantissant les risques de guerre.*

*Proposition par la Compagnie d'Assurances sur la vie Gresham- la police émise par la Compagnie garantit sans surprise les risques du service militaire ou naval en temps de paix ou en temps de guerre pour les assurés qui ne sont pas militaires de profession des armées de terre ou de mer.*

*A Villefranche, s'adresser au Réveil du Beaujolais.*

Aux yeux de la Cie Gresham –comme à beaucoup d'autres– une guerre franco-allemande, inévitable, s'approche. Mais, manifestement, ladite Cie ne conçoit nullement ce qu'elle sera, longue et meurtrière, une hécatombe capable de ruiner en quelques jours une Cie d'Assurances couvrant imprudemment le risque de décès au combat.

### ***Avis.***

Mme Clair, rue Roland, 85, au premier (étage), à Villefranche, ayant un grand nombre de maisons bourgeoises, commerces, hôtels et fermes à servir, demande de suite des employés de 16 à 30 ans.

Inutile de se présenter si on n'est pas sérieux et convenable.

L'année 1912 est celle des niagaras ; ardemment défendus par Joseph Chatillon qui relègue au dépôt ses si efficaces canons et démobilise ses artilleurs, ils tiendront souvent la vedette dans les colonnes du journal. La question ne concerne évidemment pas les seuls Limassiens ; nous lui consacrerons cependant une part que certains jugeront trop importante car, faut-il le rappeler, Joseph Chatillon est le maire de Limas et, en 1912, il écrit beaucoup, parle beaucoup et fait beaucoup parler de lui.

Le Réveil, le même jour, publie un très, très long article \* les concernant.

\* 4 colonnes de 65 mm de large s'étirant sur une longueur de 1,85 m, au rythme de 4 lignes tous les 11 mm.

**Les Niagaras Électriques**

**La défense du Beaujolais contre la grêle. — Plan général. — La zone protégée — Un projet de statuts pour la création d'une association ayant pour but l'organisation de cette défense. — Importante réunion à la salle des fêtes de Villefranche**

Depuis quelque temps, les « Niagaras électriques », inventés par M. le comte de Beauchamp, font beaucoup parler d'eux.

Ainsi que le « Réveil » l'a déjà fait connaître à ses lecteurs, ces niagaras empêcheraient la formation de la grêle en neutralisant l'électricité contenue dans les nuées orageuses, ou la rendraient inoffensive une fois formée, en la faisant tomber molle ou sans force.

Théoriquement, le Niagara est un paratonnerre perfectionné, agissant avec une toute autre puissance et étendant son action sur une surface infiniment plus étendue.

Par le Niagara, l'électricité du sol s'é-

sont tous à placer sur des points élevés, bien à découvert et le plus près possible des nuages.

La défense du Beaujolais comprenant cinq cantons : Beaujeu, Belleville, Anse, Villefranche et le Bois-d'Oingt, il a été prévu d'emblée une vingtaine de postes dont une dizaine sur le front de bandière, c'est-à-dire à la limite de la zone à défendre et disposés à 4 ou 5 kilom. d'intervalle, 2 ou 3 à l'intérieur dans les plus grandes profondeurs et les autres à l'extérieur. Ces derniers formeraient une première ligne de protection assez éloignée du front de bandière avec un espace de 7 à 10 kilomètres sur la ligne. Plus loin, vers Tarare, à l'arrivée ou à la formation des orages les plus dangereux, il serait établi 3 postes supplémentaires. Tous ces

Voilà qui pose question ? Qui va tout lire ? Les viticulteurs,\* probablement, mais que feront les autres lecteurs -dont nous ignorons d'ailleurs le nombre et la qualité ?

\* Une statistique de 1900 mentionne, à Limas, 50 propriétaires, 42 cultivateurs, 52 vigneron et 17 jardiniers, tous susceptibles de redouter la grêle et, donc, de s'intéresser aux niagaras.

Nous nous bornerons à résumer cet article.\*

\* Dans tout ce qui suit, nous écrivons en italique les emprunts au journal.

Les niagaras empêcheraient la formation de la grêle en neutralisant l'électricité contenue dans les nuées orageuses ou la rendraient inoffensive une fois formée en la laissant tomber molle et sans force. Théoriquement le niagara est un paratonnerre perfectionné avec une grande puissance, étendant son action sur une surface infiniment (sic) étendue. Grâce au niagara l'électricité du sol s'échappe, en quantités considérables, dans l'atmosphère et vient neutraliser l'électricité de nom contraire des nuages.\*

\* Dans un article du même journal, signé J. Chatillon, daté du 12 mai 1911, le niagara est un dispositif qui contraint l'électricité atmosphérique à s'engouffrer dans le sol.

Le niagara a l'avantage de fonctionner automatiquement, de produire de bons effets, d'éliminer complètement les risques d'accident et, bien que coûteux à l'installation, de diminuer les frais de fonctionnement.

Pour défendre les cinq cantons du Beaujolais (Beaujeu, Belleville, Villefranche, Anse, Le Bois d'Oingt), il faudrait installer 24 postes pour un coût global de 90 000 F et créer une association qui gérerait l'affaire.

### **9 janvier. Défense contre la grêle.**

*Hier a eu lieu l'importante réunion en vue de l'organisation de la défense des cinq cantons vignobles du Beaujolais contre la grêle avec les niagaras électriques.*

*Reconnus sur la scène de la Salle des Fêtes de Villefranche, auprès de M. Chatillon, MM Blanc, Picard, Vermorel, sénateur, etc.....*

*A deux heures moins une, quand M. Chatillon, l'infatigable président de l'Union Beaujolaise des Syndicats Agricoles ouvre la séance, toutes les places de la vaste salle sont à peu près occupées.*

*Après les remerciements d'usage, M. Chatillon aborde ensuite le sujet de la réunion. Pendant une heure et demie, il développe de façon magistrale la question des niagaras électriques et de la création d'une association de défense.*

*Nous avons donné le 3 janvier les détails les plus complets sur les expériences tentées et les résultats obtenus : avantages des niagaras, question de la défense du Beaujolais au moyen de*



*ces appareils, la liste des emplacements des postes et fait connaître le montant de la dépense, soit, environ 90 000 F.*

*En terminant M. Chatillon s'écrie : « Si nous voulons être prêts au moi de mai prochain il faut se hâter. Les ressources doivent être trouvées d'ici un mois pour faire les commandes. Ensuite la préparation des pylônes ne pourra se faire en un jour et leur mise en place exigera un temps assez long. Mais si tout le monde y met de la bonne volonté, les barrages fonctionneront au début des orages. »*

*Une salve d'applaudissements salue les dernières paroles du Président de l'Union Beaujolaise.*

Certains sont sceptiques :

*M. Billard de Blacé et des délégués des cantons de Beaujeu et d'Anse estiment qu'ils seront insuffisamment protégés en raison du petit nombre de postes créés cette année. M. Chatillon les rassure : « Avec des ressources supplémentaire, on tâchera de leur donner satisfaction. »*

*M. Esclavy, de Ternand, à la mise bourgeoise, vient dire qu'il s'est rendu par le chemin de fer, en 2° classe, dans la Vienne, où il a fait une enquête. Les personnes qui n'ont probablement pas été interrogées par les commissions officielles lui ont déclaré que la zone de protection n'est que 500 à 1 800 m. Il faudrait donc 60 postes et non 24 pour protéger le Beaujolais. Après avoir déclaré qu'il était partisan des niagaras et rendu hommage à M. Chatillon et à toutes les personnes collaborant au projet, il demande qu'on triple le nombre des postes. Des applaudissements ironiques saluent le départ de M. Esclavy qui a été peu écouté.*

*M. Chatillon répond néanmoins fort judicieusement à M. Esclavy que cela ne doit pas empêcher d'entreprendre l'organisation de la défense dès maintenant, telle qu'elle a été prévue, quitte à la compléter, plus tard, selon les disponibilités. Ensuite est posée la question essentielle : faut-il mettre en place les niagaras ?*

*C'est oui à l'unanimité. (Un "oui" franc et massif avant l'heure.)*

*En fait, tout est prêt, les statuts (loi de 1901). Tout est voté à main levée et les représentants de chaque canton sont désignés.*

*A 4 h, l'ordre du jour étant épuisé, M. Chatillon qui a obtenu un grand succès remercie encore une fois l'assemblée et l'engage à se mettre à l'œuvre immédiatement.*

La fin du mois amène une trêve, la Fête des Conscrits de Villefranche. De nombreux Limassiens descendent sûrement voir la vague et certains d'entre eux sont probablement invités à partager les repas pantagruéliques qu'on sert alors.

Cette année, la fête devient "patriotique", l'adjectif est-il arrivé là par hasard ?



La polémique reprend le 16 avril.

Le Docteur Paul Cazeneuve, sénateur, Président du Conseil Général a mis en cause Joseph Chatillon dans un article publié par Le Progrès. Celui-ci reprend sa plume et rédige, pour le Réveil, un très long article (169 lignes). Tout y passe, la contestation par le Dr Cazeneuve de la nature électrique de la grêle, la faillite des canons et fusées qui, annonce t-il, « ne serviront plus qu'aux réjouissances populaires » à laquelle J. Chatillon oppose la création annuelle d'une centaine de Syndicats grêlifuges, la controverse de 1910 à propos du traitement de la cochylis et de l'endémis avec la Pyridine et la Quinoléine encouragé par M. Cazeneuve alors que son vignoble de Charentay est aussi attaqué que les autres.

Joseph Chatillon va même plus loin en insinuant qu'une certaine publicité pour les deux produits susnommés pourrait être profitable au Dr Cazeneuve. Et de revenir abondamment sur les mérites des niagaras, de contester le coût de 200 000 F avancé par le Dr.Cazeneuve et de rappeler que leur mise en route a été votée à l'unanimité par une assemblée de 800 personnes.

Puis il termine : *A mon tour je mets en garde mes compatriotes contre les affirmations fantaisistes de M. le Dr Cazeneuve qui, si elles étaient prise au sérieux, nous feraient perdre assurément plus d'argent que nous allons en dépenser pour l'installation de nos Niagaras.*

La réponse du Dr Cazeneuve ne tarde guère, le Réveil la publie le **19 avril**.

*J'ai adressé récemment à tous les maires du Beaujolais un article que j'ai publié dans la Revue de Viticulture démontrant toute la fragilité des idées de M. de Beauchamp sur les paratonnerres paragrêles. Comme notre région beaujolaise est entraînée par une réclame fâcheuse à dépenser 150 à 200 000 F pour faire construire ces paratonnerres, appelés pompeusement niagaras électriques, je veux rendre service à mes compatriotes en les avertissant encore une fois de la désillusion qu'ils se préparent.*

Sont alors rappelées les dix années écoulées et le million de francs dépensés pour les canons de M. Chatillon.

*Il a fallu les désastres de 1911 pour dessiller les yeux et démontrer que les canons et fusées ne peuvent rien contre la grêle. Maintenant, M. Chatillon, devenu sceptique à leur égard passe à un autre genre d'appareils.*

Le Dr Cazeneuve veut bien essayer les niagaras malgré la forte probabilité de leur inefficacité (à l'appui de ses dires les observations faites pendant 20 ans à Bruxelles et à Paris, sur la tour St Jacques) mais il s'oppose à un débours de 200 000 F, coût d'un véritable programme de protection générale. A celui-ci, il oppose les 500 F de subvention alloués par le Conseil Général de la Vienne, *c'est dire le scepticisme de tous les conseillers généraux de ce département qui ont vu grêler autour des niagaras.*

Il trouve étrange et renversant que, pendant les orages au cours desquels les niagaras fonctionnent automatiquement, M. Chatillon fasse aussi donner son artillerie. *Si la grêle est vaincue, quels seront les héros de la journée, les canons ou les niagaras ?..... et d'ajouter, Si les Ampère, les Pasteur, les Claude Bernard avaient suivi pareille méthode, la science se débattrait encore dans le chaos et la confusion.*

Ensuite le Dr Cazeneuve règle gentiment un petit compte :

*M. Chatillon me fera l'honneur de croire que je n'ai aucune remise sur la vente de ces produits (la Pyridine et la Quinoléine) tout comme je veux le croire étranger à toute idée de lucre derrière sa propagande en faveur de l'artillerie agricole qui lui est décidément très chère et nous coûte cher.*

Comme il faut bien en finir avec cette interminable réponse le bon docteur conclut :

*Maintenant, pour faire la paix avec M. Chatillon, je lui annonce qu'au Conseil Général nous ne resterons pas sourds cependant à une telle demande pour les essais. Et, moi-même, en bon diable que je suis, je paierai dans le Beaujolais les 3 F/ha. Comme viticulteur, je suis d'ailleurs habitué aux sacrifices de tous ordres ! Tondu par M. Chatillon ou tondu par le fisc, je serai toujours tondu. J'ai la philosophie du guillotiné par persuasion.*

La polémique se calme et les travaux avancent.

**21 mai.** Les niagaras du Beaujolais.

M. Chatillon, président de l'Association, nous communique :

*7 pylônes sont actuellement debout : ceux de Pelerat à Montrottier, de la Montagne aux Sauvages, de St Clément sur Valsonne, de la Roche Blanche à Ternand, du Saule d'Oingt à Ville sur Jarnioux, de Montmelas et de La Cantinière à St Cyr le Châtoux. Par ailleurs 3 clochers ont été utilisés, ceux de Bully, Denicé et Régnié. Les travaux d'assemblage, de rivetage et de montage exécutés par une entreprise spécialisée, la maison Mildé, sont beaucoup plus longs qu'on l'avait supposé. Les transports et les travaux de maçonnerie sont assurés, avec la plus grande diligence, par la maison Arnaud de Villefranche.*

Puis les semaines s'écoulent, amenant l'été et les orages saisonniers.

**13 août.**

Le lecteur aura à digérer un article de 104 cm, intitulé « Compte rendu des orages de juillet » et signé Joseph Chatillon.

Commence alors une énumération probablement exhaustive des orages plus ou moins méchants s'étant abattus sur la région, dont celui du 25 qui n'a amené à Limas et Villefranche que de copieuses averses.

J. Chatillon remet ensuite sa casquette de promoteur et défenseur des niagaras.

*Je m'étais bien promis de ne tirer aucune conclusion de mes comptes rendus d'orage avant la fin de la campagne mais, puisqu'un journal de Lyon, assez répandu chez nous- devinez lequel ?- a proclamé la faillite des niagaras en Beaujolais, je veux seulement, par anticipation, noter les remarques suivantes que ne contrediront point les observateurs impartiaux.*

*1/ Il y a, dans les cinq cantons protégés 26 199 ha de vignes. Or 30 ha ont reçu la grêle le 23 juin à Marchampt avec une perte moyenne de 3/10 ; le 18 juillet, 750 ha ont reçu des dommages variant de 1 à 4/10 ; le 25 juillet, 450 ha ont été très touchés avec 8/10 de pertes et 950 autres ont subi des dommages allant de 1 à 4/10. Est-ce là un désastre comparable à celui de l'an passé ?*

*2/ Au cours de l'orage du 23 juin, la grêle tombée à l'ouest de nos postes de St Clément sur Valsonne, la Roche Blanche et la Pyramide, en territoire non protégé s'est arrêtée subitement en pénétrant à Marchampt, sur la sphère d'influence de nos postes du Soubran et de la ferme Ste Marie.*

*3/ Le 25 juillet, les nuages se tiennent à distance respectueuse de nos postes de Glay, Moiré, Lachassagne et le Saule d'Oingt et la grêle cesse de tomber 800 m en avant du poste de Denicé.*

Bref, cette ligne Maginot avant l'heure a quelque peu déçu, mais il ne faut pas désespérer.

*Tous ces faits ne constituent-ils pas un commencement de preuve en faveur des niagaras ?*

Cependant le doute s'insinue et J. Chatillon concède qu'il reste encore à faire.

*N'y a-t-il pas des imperfections à corriger- soudures mal faites ou oubliées-, des améliorations à faire ? Ne conviendra-t-il pas d'augmenter le nombre des postes ?*

**4 octobre.**

Niagaras. Compte rendu des orages. Communication de J. Chatillon.

*En août, peu d'orages avec parfois beaucoup d'eau et peu de grêle. En septembre, rien. La maison Mildé est sur le point de terminer les réparations. Tous les postes vont être vérifiés par M. Janot, Directeur du Laboratoire Central d'Electricité » de Paris. La vérification portera à la fois sur la partie électrique et la bonne conductivité du Sol.*

**10 octobre : Assemblée Générale du Syndicat Agricole du canton de Belleville.**

*M. Chatillon engage les viticulteurs présents à ne point s'affoler sur les cours des vins pratiqués jusqu'ici. Qu'ils se ressaisissent et ils tireront un bon parti de leur année 1912.*

Ensuite, comme de bien entendu, il parle longuement des niagaras électriques.



## **5 novembre : Limas. Statistiques vinicoles.**

Conformément aux prescriptions des articles 1 et 2 de la loi du 29 juin 1907, la mairie de Limas a reçu les déclarations suivantes pour la récolte du vin en 1912.

Superficie des vignes en production : 203 ha.

Quantité de vin produite : 11 566 hl.

Stock des années antérieures : 577 hl.

La récolte 1911 avait été évaluée à 8 293 hl.

## **12 novembre : Assemblée Générale du Syndicat de Villefranche et Anse présidée par J.Chatillon.**

Le rapport de J. Chatillon concerne les assurances, la vie chère, les fraudes, l'impôt sur le revenu, le Crédit Agricole, la défense viticole, les Caisses de Retraite et l'enseignement agricole.

A ce propos, écoutons-le, ou plutôt, lisons-le :

*Nous voulons pour les jeunes garçons un enseignement agricole plus développé et plus complet que pour les jeunes filles. Pour ces dernières nous avons organisé l'enseignement ménager. L'entretien du ménage apprendra à la jeune femme comment elle peut économiquement rendre son logis agréable grâce à la propreté et à la saine coquetterie qui y règnera, n'est-il pas susceptible de retenir au village les jeunes gens que le confort de la ville attire ? La bonne cuisine qui permettra, sans augmenter sensiblement les dépenses, de varier les menus monotones de nos tables paysannes, n'apportera-t-elle pas plus de plaisir au travailleur des champs dont l'appétit est aiguïté par le grand air. Doit-on aussi [mot manquant] les conseils d'hygiène si nécessaires pour améliorer les conditions de nos agriculteurs ? Avec cela, un peu de comptabilité simple sera bien à sa place pour assurer l'économie de la ferme et de la maison.*

*Ce que nous souhaitons, c'est que ce double enseignement agricole et ménager se développe de plus en plus dans nos écoles primaires publiques ou privées, qu'il tienne une plus grande place dans les programmes officiels où l'on pourrait supprimer quelques notions moins utiles, que les maîtres et maîtresses soient mieux préparés à le donner, qu'enfin il soit poursuivi après la sortie de l'école pendant les longues et froides journées de l'hiver et avec une organisation méthodique. »*

Naturellement les niagaras sont évoqués :

*Nous ont-ils donné une réelle satisfaction ?*

*Je réponds, dit-il, affirmativement.*

*Au début, il y a eu malheureusement des défauts d'installation mais des réparations ont été faites par la maison Mildé.*

*Je suis convaincu que les niagaras électriques méritent toujours une certaine confiance.*

Puis suit le banquet de 220 couverts au siège du Syndicat, rue de la Gare.

J. Chatillon préside la table d'honneur. Au champagne, il ouvre la série des toasts par une vibrante allocution patriotique qui soulève de longs applaudissements.

**15 novembre : Où Joseph Chatillon paraît sous un jour nouveau.**

*L'infatigable J. Chatillon préside une réunion de l'Union des Associations grêlifuges du Beaujolais. Il s'agit de partager la subvention départementale de 3 200 F entre les canons et les niagaras ; la discussion est longue. Finalement une proposition est mise aux voix : ½ pour les niagaras et ½ pour l'ensemble des autres sociétés au prorata des quantités de poudre consommées (certaines sociétés ont réduit leur activité ou sont dissoutes : Liergues, Salles, Le Perréon). La proposition est votée presque à l'unanimité (les trois délégués de Lancié ont voté contre).*

*A ce moment, M. Chatillon déclare en son nom et celui de M. Picard, le président assistant, que, puisque l'accord n'est pas complet, ils laissent à d'autres le soin de s'occuper des intérêts de l'Union et des sociétés indépendantes.*

*Alors les délégués de Lancié sont vivement pris à partie, toute la salle se récrie et fait une magnifique ovation à MM. Chatillon et Picard qui finissent par céder à des sollicitations aussi sympathiques et déclarent reprendre leur démission.*

**29 novembre : Assemblée Générale de l'Union des syndicats agricoles du Sud Est.**

Le Président remet la médaille du Sud Est à M. Chatillon pour les services rendus à l'Union. Ensuite Joseph Chatillon prend la parole au sujet de paragrêles électriques. Il démontre que les résultats obtenus dans la Beaujolais n'ont pas été aussi désastreux que l'ont dit certains

journaux de la région. Les paragrêles de la Dordogne ont donné complète satisfaction à un tel point « *qu'il n'est plus besoin de faire de nouvelles expériences* ». M. Chatillon ne va pas jusque là mais il conclut en disant que, si c'était à recommencer, il le ferait.

Et ça continue !

### **10 Décembre : Assemblée Générale des Sociétés de Défense contre la grêle avec les niagaras.**

C'est le summum : quatre colonnes à la une et cinq colonnes à la deux ! Le rapport lu par J. Chatillon occupe une page et demie du journal qui en compte quatre. Impossible à résumer, nous le laisserons de côté d'autant plus qu'il n'apporte rien de nouveau.

### **17 décembre : Où J. Chatillon acquiert une dimension nationale !**

Le Réveil reprend un article paru dans un quotidien national, Le Journal,\* avec le titre "Hommes d'action du Beaujolais".

\* Le Journal, journal de droite, nationaliste et conservateur, paraît de 1892 à 1944. C'est, à la veille de la guerre de 1914/18, un des quatre plus grands quotidiens de France.

Le Journal a fait paraître vendredi dernier un article concernant les efforts tentés pour vaincre la grêle qui cause à toutes les récoltes, aux vignes surtout, des ravages incalculables. L'auteur parle du Beaujolais et rend un éclatant hommage aux surprenants hommes d'action qui y vivent et s'y dévouent, à l'impulsion *d'un homme de cœur, M. Joseph Chatillon.*

Et, le même jour, un dernier article citant encore le maire de Limas apparaît dans un compte rendu de l'activité de la Confédération Viticole des Associations de la Bourgogne. Il s'agit d'élire un Président, Joseph Chatillon, bien sûr, qui, une fois n'est pas coutume, oublie ses niagaras ; il fait connaître les voies et moyens pour la réalisation du projet Dubois relatif à la protection des appellations d'origine.

Noël et sa trêve approchent, à défaut de l'enterrer, il est temps de raccrocher la hache de guerre.

Nous pouvons retrouver les affaires "ordinaires".

## **7 mai : Résultats des élections municipales.**

Le Réveil se réjouit tout d'abord de la déroute des radicaux- socialistes de la région puis en vient aux résultats, par commune

Ainsi :

Limas. Toute la liste libérale et progressiste de M. Chatillon, maire sortant, est élue.

Voici les chiffres officiels : inscrits : 244 ; votants : 168 (77%).

Ont obtenu, MM. Chatillon, 168 voix ; Trambouze, adjoint sortant, 127 ; Bachevillier, 148 ; Balme, conseiller sortant, 166 ; Cinquin, conseiller sortant, 163 ; Joseph Colliard, conseiller sortant, 162 ; F. Guerrier, conseiller sortant, 166 ; Lafond, conseiller sortant, 162 ; Péchet, conseiller sortant, 171 ; Perraud P., conseiller sortant, 162 ; Suchet André, 158.\*

\* Cette liste est incomplète, il manque Claude Chalamont.

## **21 mai.**

Les conseillers municipaux de la commune ont élu leur maire, M. Joseph Chatillon (11 voix) et son adjoint, M. André Trambouze (11 voix).

Pour la première fois, le 13 août le Réveil donne un compte rendu des réunions du Conseil Municipal \*, opération renouvelée le 4 juin puis le 12 novembre avec l'annonce que les affaires à l'ordre du jour ont été *solutionnées*. (Déjà).

\* Pour plus amples détails, se référer à l'article « Le Conseil Municipal, il y a 100 ans

Pour sortir de Limas, avant d'y revenir, allons jeter un œil sur des événements plus généraux qui ont certainement intéressé les Limassiens.

## **12 avril : Eclipse du 17 avril.**

*Mercredi prochain 17 avril à midi, tous les yeux en France seront tournés vers le ciel pour contempler les phases de l'éclipse annoncée par les savants. Ce sera un spectacle unique pour les Français de notre génération car l'éclipse de soleil qui se produira le 11 août 1999 dans les mêmes conditions trouvera vraisemblablement peu d'entre nous vivant encore. Partielle pour le reste de la France, l'éclipse du 17 sera totale pour une étroite bande de*

*territoire partant des Sables d'Olonne, remontant vers le nord est dans la direction de Liège, en passant à 15 km au nord de l'Observatoire de Paris.*

*A Lyon et Villefranche la grandeur de l'éclipse sera de 897 millièmes, c'est-à-dire que les 9/10 environ du disque solaire seront occultés par la lune. A Paris, elle sera de 929 millièmes.*

*L'éclipse commencera à 10 h 47 dans la région de Lyon. Sa plus grande phase sera à midi 10 et sa fin à 1h 33.*

L'information est reprise le 16 avril avec force détails suivis d'une recommandation.

*Bien entendu il est nécessaire de protéger l'œil contre les rayons solaires, le plus simple étant d'utiliser un verre fumé.*

#### **4 juin : Midi à quatorze heures.**

*Nous avons inauguré le nouveau régime, le régime des 14 h...14, 17,23....c'est une révolution..... Je dîne à 20 h, je pars par le train de 22 h 16 [Georges Courteline avait déjà immortalisé celui de 8 h 47 qui, lui, posait problème, matin ou soir ?]. Il faudra quelque temps pour s'y faire. On s'y fera. Il est clair que les indicateurs de chemin de fer le seront davantage, clairs, et qu'on ne risquera plus de confondre le train de nuit et de jour. Donc, il y a du bon. Mais, pour l'instant, il y aura un peu de gêne. Le public résistera quelque temps puis il s'habituera. Quand on va en Italie ou en Allemagne, on est presque habitués en trois ou quatre jours. Et il faut bien faire ce qui se fait partout.*

#### **9 août : Taille des conscrits 1911.**

Elles s'échelonnent de 1,00 m (Nord) à 2,07 m (Vendée), avec une moyenne de 1,662 m, contre 1,677 m en Allemagne.

Revenons à Limas et retrouvons les évènements, petits ou grands, concernant au fil des mois Limas ou les Limassiens.

#### **12 janvier : Objets trouvés.**

Mme Lassalle, demeurant à Limas, a trouvé un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent. Le lui réclamer.



## **Incendie à Limas.**

Ce matin à 7 h un incendie s'est déclaré dans une maison habitée par de nombreux locataires sise au bourg de Limas.

Le feu qui avait pris naissance au premier étage, dans une chambre servant de débarras menaçait les pièces contiguës. Fort heureusement les secours promptement organisés par les voisins qui avaient donné l'alarme purent localiser le fléau.

Le caporal pompier Trotte, de Villefranche, qui, au premier signal, avait fait conduire une pompe à bras sur les lieux se rendit bientôt maître du feu. A 8 h, tout était terminé.

Le linge et les objets mobiliers qui ont été brûlés appartenaient à M. Claude Albert, âgé de 65 ans, et à sa sœur, Mme Vve Chaintreuil. Ces derniers n'étaient pas assurés.

Les causes du sinistre ne sont pas connues.

Offre d'emploi : on demande un garçon de vin sachant bien conduire un cheval. S'adresser au journal.

## **19 janvier : Tribunal correctionnel de Villefranche ; audience du 18 janvier.**

Auguste V..... 44 ans, vigneron au Parasoleil, commune de Limas, pour complicité de transport d'une bonbonne d'eau de vie, 500 F d'amende.

## **23 janvier . Limas. La St Vincent.**

*Comme chaque année, à cette date, artilleurs, propriétaires et vigneronns étaient réunis dimanche en un banquet amical. Le repas, excellemment servi par M. Micolon, fut copieusement arrosé.*

*Au dessert, M. Savigny, porte en excellents termes la santé des artilleurs et de tous les habitants de la commune puis il cède la parole à M. Chatillon. Le dévoué maire de Limas, après avoir remercié le Président et félicité les membres de la Commission pour la belle organisation de la fête si bien réussie, aborde le sujet d'actualité "les niagaras électriques" [On ne peut vraiment pas y échapper]. Il explique leur fonctionnement, leurs avantages, le degré de confiance que leur accorde le Beaujolais où, dit-il, « Nous ne trouvons ni critiques, ni opposants, mais seulement des gens qui réclament des postes supplémentaires. Cela prouve combien leur essai sera décisif. »*

*Après le banquet, la tombola offerte aux artilleurs fut tirée et les chanteurs surent égayer leur auditoire qui les en récompensa par de chaleureux applaudissements.*

*A 8 h, cette fête prit fin, laissant à tous ceux qui y prirent part un agréable souvenir.*

Et chacun de rentrer chez soi. Dieu merci, personne ne prend un volant !

**19 avril : Une innovation dans l'air du temps.**

***Concours de tir.** Un concours de tir à la carabine Lebel (distance 10 m) aura lieu le 21 avril prochain et dimanches suivants chez M. Larochette, cafetier. Le nombre de cartons a été limité à 400. 1 F les cinq balles. De nombreux prix en nature seront distribués aux meilleurs tireurs.*

### **Annonces**

- On demande de suite une sténodactylographe et un jeune homme de 16 à 18 ans ayant une belle écriture.
- A vendre, voiture De Dion Bouton ; type E ; 4 1/2 HP. Moteur et changement de vitesse en bon état. Capote, lanterne et accessoires. Prix modéré. Cause double emploi.

**30 avril.**

Etude de M<sup>o</sup> Durafour, huissier à Villefranche, 162 Rue Nationale.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES.

Et au détail.

LE DIMANCHE 12 MAI 1912, à 3 heures de l'après midi.

A LIMAS. Lieu de Besson.

A 100 m de la route de Villefranche à Anse.

Au domicile de Mme Vve Debost et par le ministère de M<sup>o</sup> Durafour, huissier.

D'OBJETS MOBILIERS consistant notamment en

Lits garnis, tables, chaises, fauteuils, fourneau-cuisinière, buffet, bahut, pétrin, glaces, garnitures de cheminées, pendule, vase fantaisie,, tableaux divers, lampe, réchaud, rideaux, vaisselle, ustensiles de cuisine etc.,etc.....

Matériel vinaire : fûts vides, bennes, brocs, baquets, pulvérisateur, souffreuse (sic), petit camion.

Une bascule (1 000 kg), un tarare, deux bancs de jardin ; une meule montée, et autres objets.  
Environ 130 l d'eau de vie de marc.  
Règlement au comptant et 10% en sus des enchères.

**17 mai : Vente par licitation.**

Ensuite des surenchères du sixième d'un tènement de vigne situé sur la commune de Limas d'une contenance d'environ 1 ha 53 a 50 ca dépendant de la succession de Mme Antoinette Morel, veuve de M. Jean Baptiste Debost, en son vivant rentière à Limas où elle est décédée le 13 mars 1911.

Adjudication fixée au mardi 4 juin 1912, à 10 h du matin.  
A l'audience des criées au Tribunal de Villefranche.

**24 mai.**

Ici un fait qui ne concerne aucun Limassien –on pourra s'en réjouir– mais qui montre combien, en 100 ans, les mœurs et les lois ont évolué.

**Tribunal Correctionnel de Villefranche. Audience du 23 juin.**

*La femme D....., 28 ans, et R....., 26 ans, à Villefranche, chacun 16 F d'amende pour adultère et complicité.*

**Avis**

On demande de suite une bonne culottière.

S'adresser chez M. Girerd, tailleur, rue de la Sous-Préfecture, 7, au premier.

**13 août : Passage de troupes.**

Vendredi prochain, 16 août, une partie du 54ème Rgt d'Artillerie composée de 175 artilleurs, 11 officiers et 21 sous-officiers arrivera dans la commune de Limas et logera chez l'habitant. Ajoutons que, depuis 19 ans, cette commune n'a jamais eu de soldats en cantonnement.

## Fête patronale.

Dimanche 1<sup>o</sup> septembre et lundi 2 septembre, grande fête patronale. Nombreuses attractions. Grand bal de jour et de nuit sous la direction de M. Guillet. Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

## 6 septembre.

Une autre innovation, plus paisible.

**Course de bicyclettes** ; la course de bicyclettes organisée lundi à l'occasion de la vogue a été faite sur le parcours de Limas à Anse avec retour, soit 12 km.

A 10h le départ était donné aux coureurs dont les gagnants sont :

- 1) Antoine Collier en 18 minutes, prix de 20 F. \*
- 2) Joannès Collier en 18 minutes et demie, prix 10 F.
- 3) André Auplat en 19 minutes, prix 5 F.

\* Vitesse moyenne : 40 km/h. Pas si mal avec les vélos d'alors.

## 13 septembre.

Annonce du décès du Cardinal Coullié, archevêque de Lyon depuis le 13 juin 1893. Le Réveil y consacre de longues colonnes.

Mgr Coullié était connu des paroissiens de Limas où il avait présidé, en 1897, une importante cérémonie religieuse (cf. Bulletin Histoire et Patrimoine n° 7).

Vendredi

Le Réveil, c'est la Patrie!

Les Abonnements se continuent jusqu'à avis contraire. Ils peuvent être reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.

# MORT DU CARDINAL COULLIÉ

## Archevêque de Lyon

*Le triste événement que redoutait l'Eglise de Lyon s'est produit mercredi. A 2 heures 25, son Eminence le Cardinal Coullié, Archevêque de Lyon et de Vienne, Primat des Gaules, s'endormait dans la paix du Seigneur. La nouvelle de sa mort connue à Villefranche par les dépêches du « Réveil » a été accueillie avec une sincère émotion par le personnel de ce jour-*

jours gardé sa connaissance et avait serré la main de son secrétaire, mais sa voix paraissait plus faible ; il remuait les lèvres, d'où ne sortaient que des mots confus et inintelligibles.

Les deux valets de chambre du Cardinal constatèrent eux aussi le changement subit qui s'était produit dans l'état du Cardinal. Ils allaient aussitôt chercher M. le chanoine Faugier, recteur de Fourvière, puis se rendaient à Francheville prévenir Mgr Déchelette et les vicaires généraux.

Quand M. le chanoine Faugier arriva dans la chambre du malade, il trouva

à la grande cité lyonnaise par une édition spéciale du « Nouvelliste de Lyon », qui parut encadrer de noir. Bientôt les bourdons de Fourvière et de Saint-Jean sonnaient le glas et à la fin de cette première journée grise et froide, le son funèbre tomba sur la ville comme un sanglot.

### Une noble vie

Pierre-Hector Coullié, né à Paris, le 14 mars 1829, fit ses études classiques au petit séminaire de St-Nicolas-des-Champs. Il étudia la théologie à Saint-Sulpice et

## **Vendanges.**

Le nommé Berthier Claude, journalier chez le vigneron de M. Myard, à Limas, a été blessé assez grièvement au coude droit par la chute d'une benne de vendanges. Quelques jours de repos lui ont été prescrits.

Le même jour, un anonyme « Vigneron du Beaujolais » signe, si l'on peut dire, l'article suivant:

*Il existe actuellement une campagne de baisse entretenue par des intéressés qui spéculent sur le manque de futailles et aussi sur les besoins d'argent qu'ils savent exister chez tels propriétaires ou vignerons et dont ils abusent.*

*La récolte s'annonçant belle, une recommandation : « Tenons donc les prix et ne vendons pas nos vins à des cours inférieurs à ceux du midi, comme cela s'est vu. »*

## **27 septembre : Retour de vogue.**

Dimanche 29 septembre aura lieu le retour de la fête patronale. Nombreuses attractions. Le meilleur accueil sera réservé aux étrangers.

## **8 octobre.**

### **Offre d'emploi :**

On demande un encaisseur possédant une bicyclette. S'adresser au Comptoir Central d'Encaissements à Villefranche ; 162 rue Nationale.

## **22 novembre : Médaille 1870/71.**

*M. Jean Minot, vigneron à Limas, titulaire de la médaille d'honneur agricole vient de recevoir le brevet de la médaille commémorative de la guerre franco-allemande à laquelle il a pris part comme soldat au 91<sup>ème</sup> Rgt d'Infanterie et fut fait prisonnier à Sedan. Ajoutons qu'il est père d'une famille de huit enfants.*

## 26 novembre : Accident de bicyclette.

*Le jeune Jean Kaiser, 17 ans, apprenti chaudronnier à Villefranche revenait, à bicyclette, dimanche dernier, de Lachassagne lorsqu'à la descente de Pommiers, à l'entrée de Limas, il rejoignit un cortège funèbre. Il voulut s'arrêter mais ses freins se rompirent et, entraîné par la vitesse, il fut précipité contre le mur du presbytère ; la tête reçut tout le choc et le bicycliste resta inanimé. Relevé aussitôt il fut transporté au café Mellet où il resta plus de trois quarts d'heure sans connaissance. Le docteur Louis Gauthier qui avait été mandé constata que le blessé avait subi une violente commotion cérébrale sur la suite de laquelle il ne peut se prononcer actuellement. Le jeune Kaiser fut placé sur une voiture de la maison Chicot et ramené au domicile de ses parents, 63 rue de Thizy à Villefranche.*

## 27 décembre : Un curieux et dernier fait divers.

**Suicide.** Hier matin, jeudi, on a trouvé le cadavre du nommé Emile Fuselier, âgé de 63 ans, notaire et maire de Simandre, Saône et Loire.

*Le malheureux qui s'était tué d'une balle de revolver dans la tempe droite avait quitté sa commune ces jours derniers et était venu échouer à Limas où il connaissait tout particulièrement M. Drogat, propriétaire en notre commune.*

*Avant de mettre à exécution son funeste projet il avait écrit à ce dernier et avait déposé sa lettre à la porte de son habitation.*

*Dans cette lettre, le malheureux déclarait que ne pouvant supporter plus longtemps le chagrin que lui avait causé la mort de sa femme il était décidé à en finir avec la vie. « Je vais me suicider, disait-il, je te prie de faire rechercher mon cadavre et de me faire enterrer à Limas. »*

*Le désespéré fut en effet trouvé à quelques mètres de l'habitation de M. Drogat.*

*La gendarmerie a procédé aux constatations d'usage.*



Nous terminerons par ce qui est souvent lu dès l'ouverture du journal, « les morts ».

Tous ces faire-part se ressemblent :

Chaque fois les familles A, B, C,..... font part du décès de M .ou Mme ....., presque toujours muni(e) des sacrements de l'Eglise. Figurent l'âge du défunt, le lieu du décès, Limas, avec souvent mention du hameau, le jour (le dimanche n'est pas exclu) et l'heure (insolite parfois : 6 h du soir, par exemple) des funérailles.

Le rituel est immuable, le convoi funèbre part du domicile du défunt pour se rendre à l'église puis au cimetière du village.

M. Victor Laurencin, décédé subitement à Limas le 3 mai 1912, dans sa 49<sup>e</sup> année ;

Monsieur Jean Pierre Metra, décédé à Limas le 12 mai 1912, dans sa 67<sup>e</sup> année.

Monsieur Pierre Aubin Jules Sudrie, décédé à Limas le 27 juin 1912, à l'âge de 76 ans.

Madame Veuve Jean Mulaton, née Jeanne Marie Burdel, décédée à Limas le 25 juillet 1912, âgée de 82 ans.

Monsieur Jean François Debrun, décédé à Limas, le 3 septembre 1912 dans sa 48<sup>e</sup> année.

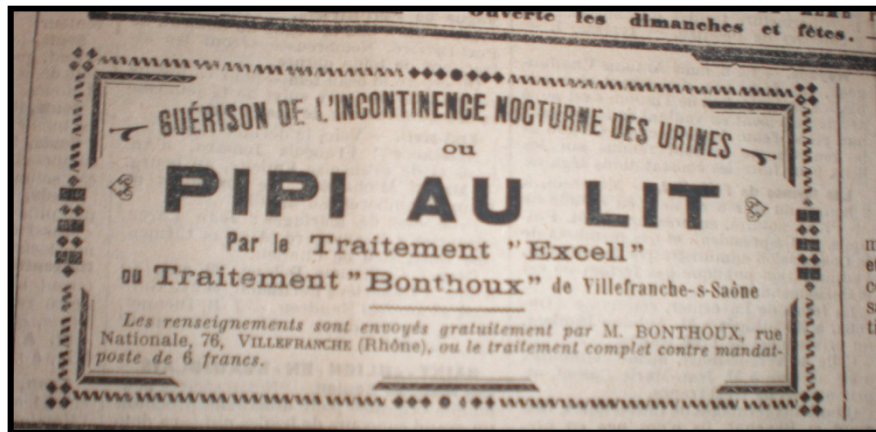
S'y ajoutent le rappel de décès de l'année précédente ; le 13 juillet, puis le 20 août la famille Gayot prie ses amis et connaissances de bien vouloir assister aux services anniversaires de

MM. Pascal Gayot et Antoine Gayot

Qui seront célébrés en l'église de Limas.

\* En 1912, 14 décès ont été enregistrés à Limas, 3 femmes de 55 à 86 ans et 11 hommes de 1 à 85 ans parmi lesquels André Janot, l'ex instituteur et secrétaire de mairie, qui s'était retiré au Martelet ; il avait fêté ses noces d'or en 1911 (cf. Bulletin n° 13).

Une dernière pub, qui ne fera certes pas rêver, peut être sourire et encore ?  
Mais, si la pub existe, c'est parce que le «besoin» existe, lui aussi.

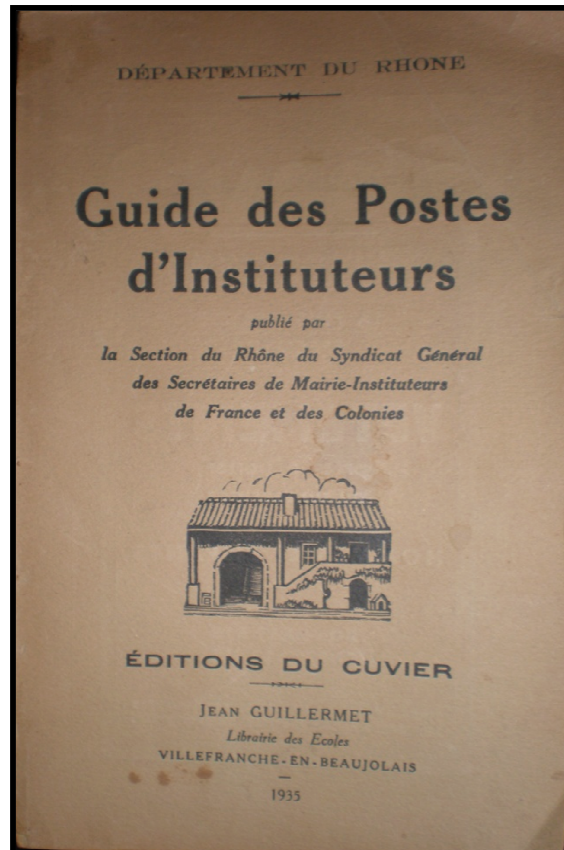


\*\*\*\*\*

Histoire et Patrimoine. Automne 2012.



## Un coup d'œil insolite sur LIMAS



En ce temps là (1935) existaient, à la campagne, des Secrétaires de Mairie-Instituteurs (SMI). Ils étaient assez nombreux mais inégalement répartis, ainsi, pour ne considérer que le Beaujolais, on en comptait 13 dans le canton de Beaujeu, seulement 5 dans celui de Villefranche et 4 dans celui d'Anse.

Ce n'était pas nouveau, Limas en avait connus au début du XX<sup>e</sup> siècle avec les Janot, père et fils. (cf. Bulletin n° 13- année 2011)

Depuis, la complexité croissante des tâches administratives les a fait disparaître.

Revenons en 1935 et aux SMI ; ils ont leur Syndicat et viennent d'élire, pour trois ans, un Conseil Syndical où ne figure aucun Limassien. Par contre on y trouve des voisins : M. Branciard, maire de Gleizé, Secrétaire Général Honoraire ; M Violet, de Gleizé également, membre dudit Conseil.

De toujours, chaque année, des instituteurs ont souhaité changer de poste pour différentes raisons. Pour ceux-ci, moins motorisés qu'aujourd'hui, il n'était pas toujours facile d'aller voir sur place les avantages et les inconvénients du poste convoité.

L'idée est donc venue de publier un « Guide des Postes du Département » qui voit le jour cette année là, édité par les Editions du Cuvier de Jean Guillermet, -qui y incorpore quelques publicités- et que les instituteurs intéressés peuvent se procurer moyennant la somme de 5 F.



Nous en avons extrait la fiche concernant Limas- qu'allait trouver, comme conditions de vie et de travail, l'instituteur tenté par notre village?- et celle de Pommiers, village voisin, à titre de comparaison.

#### **LIMAS.**

1090 habitants. Altitude : 193 m. Chef lieu de canton à 1,5 km. Climat doux, humide. Chemin de fer à 1,5 km, 11 F aller et retour jusqu'à Lyon. Cars pour Lyon, 7 F, aller et retour. 2 épiciers, 1 boulanger. Médecin et pharmacien à Villefranche. Chasse, pêche.

*Ecole de garçons* : 1 classe, 30 élèves, bon local.

*Ecole de filles* : 1 classe, 25 élèves, bon local.

Logements : directeur, 4 pièces, état médiocre ; directrice : 4 pièces, état passable. Eau non potable, électricité, chauffage. Jardin, 90 m2, arrosage nul. *Cinéma scolaire Pathé Baby.*

*Ecole privée* : filles, 1 classe, 35 élèves.

## **POMMIERS.**

809 habitants. Altitude : 247 m. Chef lieu de canton à 4 km. Climat sain. Cars sur Villefranche et Lyon., 5 F jusqu'à Lyon. Boucher, épiciers, boulanger, charcutier ambulants. Médecin et pharmacien à Villefranche. 4 km. Pêche à 4 km. Saône et Azergues.

*Ecole gémignée* : 2 classes, 64 élèves, bon local.

*Classe enfantine* : 1 classe, 27 élèves. bon local

*Co-éducation* : poste double. Logements : Directeur : 5 pièces, bon état ; Directrice : 5 pièces, bon état. Eau, pompe, électricité (gratuite).

*Cours agricole et ménager*: 1 800 F chacun. *Cours de couture*, 200 F.- *Cours d'adultes*, 200 F. Jardin, garçons, 200 m<sup>2</sup>, filles, 100 m<sup>2</sup>, arrosage pièce d'eau.

*Ecole privée* : filles.

*Secrétariat de mairie*. 4 200 F. *Cantine*, 150 F.

\*\*\*\*\*

Histoire et Patrimoine. Automne 2012

## **Au fil de l'année 2012**

### **Vie et activités du Comité Histoire et Patrimoine**

**Janvier :** Présence aux vœux de la Municipalité

**Février :** Nous avons appris le décès de Marc BERTHON qui fut membre de notre Comité et nous apporta un précieux concours lors de nos travaux sur la famille de Belleruche.

**Mars :** Réunion de Couleurs d'Automne. Le Comité travaillera sur Colette à LIMAS.

**Avril :** Présence de Mme BERTRAND à l'Académie de Villefranche lors de la présentation du bulletin 2012.

**Mai :** Parution du bulletin n°13 (année 2011) de notre Comité.  
Présence à l'inauguration du square de la Légion d'Honneur.

**Juin :** Présence à la « visite guidée du Patrimoine de Limas » organisée par l'association A3PL. (Mme OLLIER de notre Comité est aussi membre de cette association.)  
Mme CADIEU-DUMONT, conservateur du Patrimoine, ainsi que la médiathèque de Villefranche nous remercient suite à l'envoi du bulletin de notre Comité.

**Septembre :** La lettre trimestrielle n°51 de l'académie de Villefranche signale la parution de notre plaquette « Jean Guillermet, ambassadeur du Beaujolais ».  
Participation au forum des Associations.

**Octobre :** Participation à la soirée consacrée à Colette dans le cadre de la semaine « Couleurs d'Automne ».

## **Hommage à Thierry DAUWALDER**



Membre actif du Comité histoire et Patrimoine de LIMAS, Thierry DAUWALDER nous a quittés brutalement à la fin de l'année.

Sérieux et discret, Thierry était très investi dans la vie et le patrimoine de sa commune. Il travaillait activement, entre autre, sur l'historique des quartiers.

Ce jeune papa laisse un grand vide parmi nous et nous le regrettons.

## **Sources**

### **P1 : Editorial**

Editorial rédigé par Chantal BERTRAND, adjointe déléguée à la culture.

### **P2 : « Georges LAIR »**

Article rédigé par Jacques CLEMENT après un entretien avec Pâquerette GREVOZ, compagne de Georges LAIR.

### **P7 : « LIMAS, il y a 100 ans : extraits des délibérations »**

Documentation recueillie par Robert CHARRIER, membre du Comité Histoire et Patrimoine.

### **P11 : « LIMAS, il y a 100 ans : revue de presse 1912 »**

Documentation recueillie par Robert CHARRIER dans la collection du Réveil que Fernand GRANDJEAN a mis fort aimablement à la disposition du Comité.

### **P32 : « Un coup d'œil insolite sur LIMAS »**

Documentation recueillie par Robert CHARRIER.

### **P36 : « Hommage à Thierry DAUWALDER »**

Article rédigé par Chantal BERTRAND.

## **Mise en page**

Mise en page réalisée par le service Communication de la mairie de LIMAS.